



LYON-SPORT

SIXIÈME ANNÉE

N° 263

10 Janvier 1903

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
doit contenir le plus



Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A. L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

Les Courses au Grand-Camp

(S. ITE)

Une deuxième lettre de d'Evieu

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je ne m'attendais certes pas, en vous adressant ma précédente lettre, à soulever une telle émotion et je ne pensais pas avoir à défendre mon projet. Vivant en paix avec tous, sans parti pris et sans préférence, j'avais émis une idée toute simple, que je crois bonne, laissant à qui de droit le souci de la mettre à exécution. Je vois avec plaisir que l'opinion générale accepte mon idée, et je n'aurais pas abusé de votre amabilité aujourd'hui, en vous demandant à nouveau l'hospitalité de vos colonnes, si je n'avais entendu une voix discordante et des objections qu'il importe de détruire.

Mon contradicteur est un fidèle des courses du Grand-Camp. Sans le connaître, je suis sûr qu'il est d'âge respectable, qu'il n'a jamais quitté Lyon, qu'il personifie en un mot le bon Lyonnais ne tolérant pas d'innovations et se soumettant à tout ce qui existe, parce que ça s'est toujours fait comme ça!

Je vais donc essayer de consolider mes arguments afin de convaincre mon honorable contradicteur.

Et, d'abord, j'insiste sur l'intérêt de la Ville, qui prime tous les autres. Le bénéfice de la Ville n'est pas douteux et se compose de trois éléments :

1° Supplément de bénéfices sur la location des terrains.

2° Bénéfices résultant de la prospérité du commerce par suite de nombreuses fêtes sportives.

3° Faculté d'avoir un superbe terrain pour son usage personnel, car la ville pourrait se réserver quelques journées à dates fixes.

Ce dernier point n'est pas à négliger, car si la ville s'était réservé quelques jours par an dans son bail précédent, elle n'aurait pas été obligée de laisser partir Barnum sur le territoire de Villeurbanne.

Des occasions de ce genre peuvent se représenter.

On me dit : « La Société du Grand-Camp a déjà des sous-locataires ! » Je sais bien que la Société des Courses a comme sous-locataire le Riding-Club ; je sais bien que le tennis avait établi aussi, précédemment, ses pénaux sur ce terrain, mais cela ne fait que confirmer mes dires.

Pourquoi favoriser ainsi les uns au détriment des autres ? Je ne demande que l'égalité, rien de plus!

L'Hôtel de Ville, qui est la maison de tous, et qui n'aurait jadis ses salons qu'au Cercle Militaire, les cède maintenant volontiers à d'autres œuvres analogues et également utiles!

On m'objecte enfin (et cela semble un argument sans réplique à mon contradicteur) qu'on ne peut rien refuser à une Société comme celle des Courses de Lyon, qui est en train de dépenser 100.000 francs pour construire à ses frais des tribunes fixes.

Je constate d'abord, en passant, que les tribunes sont déjà en partie construites; on n'a pas attendu la décision du Conseil Municipal, c'est donc qu'on est décidé à passer outre!

Mais, passons! L'objection dernière n'est pas plus sérieuse que les autres.

En effet, si la Société des Courses de Lyon dépense 100.000 francs, c'est qu'elle est obligée de le faire. Une société de courses n'a pas le droit d'avoir des réserves inutilisées et des économies exorbitantes. Or, la Société des Courses, depuis longtemps créée, et grâce aux larges subventions de la Ville, du département et des sociétés-mères, a gagné beaucoup d'argent. Ses caisses regorgent et le gouvernement vient de la mettre en demeure de dépenser ses réserves.

Elle peut les dépenser de trois façons : 1° En augmentant les prix de courses. — 2° En subventionnant d'autres sociétés de courses. — 3° En aménagements.

Elle a choisi cette 3^e solution; libre à elle! Mais elle est obligée de dépenser son argent, on ne lui doit donc, de ce fait, aucun dédommagement!

Je crois avoir répondu à toutes les objections; si d'autres se présentent, je suis prêt à les réfuter. Je ne pensais pas avoir à rompre des lances, mais puisque je suis engagé dans ce débat, je ne refuserai pas de répondre à toute objection courtoisement présentée.

Je ne veux pas terminer cette trop longue lettre sans dire à ce vieil ami de la Société des Courses que j'ai la plus grande sympathie, moi aussi, pour la Société et pour ses membres, que j'en fais partie depuis longtemps, que je ne manque aucune de ses réunions et que je ne crois pas lui faire le moindre tort en proposant une modification à son bail.

Il est nécessaire, je vous dirai, la semaine prochaine, quelques mots du champ de courses de Marseille qui, lui aussi, est un terrain municipal.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Les courses à Lyon et l'opinion publique

Notre confrère *Paris-Sport*, en reproduisant la première lettre ouverte de M. d'Evieu, parue dans notre dernier numéro a jugé à propos de la faire précéder du commentaire suivant, dont nous le remercions :

« Le monde du sport, à Lyon, est en ce moment très intéressé par la lutte qui s'engage devant le Conseil municipal, entre diverses Sociétés hippiques, pour la location du bel hippodrome du Grand-Camp.

La lettre ouverte suivante, que publie *Lyon-Sport*, expose parfaitement la question et il semble, après sa lecture, que la cause qu'elle plaide est gagnée tout au moins devant l'opinion publique. »

Encore une lettre ouverte

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je suis bien étonné d'apprendre, par votre journal que la Société du Grand-Camp n'a pas encore renouvelé son bail. Elle a pourtant commencé la construction de ses tribunes et les fondations sont finies. Il faut que les membres du Conseil d'administration de cette puissante société soient bien sûrs de la promesse que M. le maire a dû leur faire et alors vos articles sont inutiles et arrivent bien trop tard. Mais si le bail n'est pas signé ou si les conditions que vous proposez sont accordées dans ce bail, la Société devra ou les accepter ou démolir ces fondations. Voilà qui n'est pas bien clair et vous devriez bien nous renseigner sur tout cela.

En même temps, tâchez donc de nous donner une réponse sur les questions suivantes, cela fera plaisir à un groupe de lecteurs et d'habités des courses qui m'ont chargé de vous écrire.

1° Pourquoi la Société a-t-elle chargé un architecte de Paris de faire ses tribunes au Grand-Camp ? Ça n'est pas flatteur pour nos architectes lyonnais. C'est vrai que la Société du Grand-Camp a déjà son secrétaire en chef à Paris; je crois que vous n'avez pas eu à être bien content pour les engagements qui étaient clos ici, l'année dernière, pour les officiers et les sous-officiers et que vous ne pouviez pas donner dans votre journal.

2° Pourquoi la Société n'a-t-elle pas mis en concours les projets de construction, comme on le fait pour les monuments publics ?

3° Pourquoi les tribunes qui vont coûter 100.000 fr. ne resteront pas la propriété de la ville quand le bail sera fini ? La Ville donne 15.000 fr. par an au Grand-Camp; dans 9 ou 10 ans, elle aura payé 150.000 fr. les tribunes, c'est bien juste qu'elles lui appartiennent.

4° Pourquoi la Société du Grand-Camp, qui est si riche n'achète pas le terrain du côté de la Bulte au Génie Militaire. On pourrait fermer l'hippodrome. S'il faut, elle ferait un emprunt et trouverait bien l'argent, comme elle l'a eu pour construire ses tribunes ?

Nous approuvons tous aussi la lettre de M. E. Evieu et nous vous demandons pourquoi les quotidiens, n'en disent rien; ils devraient bien s'occuper de cette question en même temps que des intérêts de la Ville, des contribuables et des courses.

Nous espérons en votre loyauté pour reproduire notre lettre et nous donner la réponse dans votre vaillant journal que nous lisons toutes les semaines avec plaisir.

Recevez, etc...

UN GROUPE DE PARIEURS AUX COURSES.

Voilà un lecteur ou du moins un groupe, dont il est le porte-parole, bien curieux! On n'en a jamais tant demandé.

Autant de pourquoi gênants pour nous, qui ne sommes pas dans le secret des dieux

et nous nous gardons bien de demander d'y pénétrer. N'est-ce pas plutôt l'affaire des quotidiens, ainsi qu'on le fait si justement observer. Comme nous préférons rester dans notre cadre plus étroit et ne nous occuper que de sport! Cependant ces questions d'organisation et de multiplicité de réunions de courses présentent un réel intérêt.

Il est trop aisé, pour ceux qui peuvent y répondre de le faire. Nous nous bornons donc simplement à reproduire le questionnaire et, avec le groupe, nous attendrons sous l'orme.

N. D. L. R.

Société des Courses de Lyon

Voici la composition du bureau de la Société des Courses de Lyon pour l'année 1903 :

Président: M. Gabriel Giraud; vice-président: M. le marquis Louis de Leusse; secrétaire: M. Lucien Poncet; trésorier: M. Alphonse Damour; commissaires: MM. Gabriel Giraud, Louis de Leusse, Edouard Cottin.

Nouvelles Hippiques

Dans nos milieux hippiques, on parle beaucoup, en ce moment, du renouvellement du bail du Grand-Camp et les conditions du projet que nous avons exposé sont fort approuvées, parce qu'elles devraient donner satisfaction à tous et servir utilement l'intérêt général des sportsmen, celui de la ville et de notre commerce lyonnais.

Toutefois on nous signale déjà certaines appréciations qui montrent que des calculs intéressés seraient déjoués par l'adoption de ce projet. Il est bien certain, en effet, que des écuries d'ordre moins élevé, ne pourraient plus compter sur des absences d'engagements, ou des walk-over, ni écumer les grandes épreuves désormais mieux dotées et plus suivies par les chevaux de classe. Mais que les intéressés se consolent, ils trouveront des places plus méritées dans des épreuves de seconde catégorie, avec un plus grand nombre de partants et d'épreuves.

Par une lettre en date du 27 décembre, M. A. Pradon déclare avoir vendu à M. Blaisry la pouliche *Anbade*, par Jaguar et Cérés, avec tous ses engagements.

Dans huit jours auront lieu les engagements pour le grand meeting de Nice qui s'annonce comme devant être exceptionnel cette année. Jamais, en effet, il n'a été aussi bien placé (du 1^{er} au 14 février) et jamais le budget des courses n'a été aussi élevé; il faut, en effet, estimer à près de 60.000 fr. le total des sommes qui y seront distribuées tant en prix et objets d'art qu'en indemnités.

Les propriétaires ont donc tout intérêt à engager leurs chevaux dans ce meeting dont les conditions, habilement rédigées, offrent une chance à tous. Le programme a paru dans notre numéro du 6 décembre et nous avons signalé dans celui du 27, les modifications qui y ont été apportées, par suite de la création du 1^{er} Prix du Casino de Nice (international, en partie libre).

On annonce la mise en vente de *Quinaud*, l'excellent cheval que nous vîmes courir en fin de saison à Villeurbanne.

Nous apprenons avec plaisir que notre confrère parisien, *Paris-Sport*, dont le titre non seulement se rapproche du nôtre, mais dont la ligne de conduite nous est si sympathique, va paraître prochainement sous un format suffisamment agrandi pour traiter toutes les rubriques sportives. Il publiera le reste une Revue générale de la presse, qui lui permettra de compléter ses informations rapides du soir. Toutes nos félicitations.

Dimanche, à Marseille, *Redon* a été réclamé, après le Prix de la Corniche, pour 5.555 fr. 55, par son propriétaire, M. de Waldner.

Après sa victoire dans le Prix du Rouet, *Placemont Dotat* a été réclamé pour 3.501 fr. par M. Fabre, l'ancien propriétaire de Dunlop.

En tombant dans le Prix de la Corniche, *Imposante* s'est démis le boulet, et a été soigné par le vétérinaire Cabesu qui espère la conserver pour la reproduction.

Les obsèques de M. de la Haye-Jousselin, le regretté vice-président de la Société des Steeple-Chases, ont eu lieu lundi, en l'église Saint-Philippe du Roule, au milieu d'une assistance considérable, parmi laquelle on remarquait la plupart des notabilités sportives.

Rappelons que les bureaux de la Société du Demi-Sang seront transférés 7, rue d'Astorg, à partir du 15 janvier prochain.

On vient de castrer, en Amérique, un trotteur de 21 ans, *Téléphone*, 2'15" 1/2 (1'24" 1/5). L'opération a parfaitement réussi et le cheval est actuellement dressé en haute école!

Il paraît qu'il fera sensation dans son nouveau métier.

On prête à M. Ketcham, propriétaire de *Cresceus*, le roi du trotting en Amérique, l'intention d'exhiber son cheval en Europe, cette année. *Cresceus* a un record de 2'02 1/4 (1'15" 9/10)

Aux courses de jeudi, à Marseille, les jockeys Fakes, Turner, Aptel et L. Bariller, ont été mis à l'amende de 100 fr., pour avoir manqué le départ dans le Prix du Frioul.

En dehors de son amende de 100 francs, le jockey Aptel s'est vu infliger une mise à pied de trois mois avec demande d'extension à tous les hippodromes.

COURSES DE MARSEILLE

1^{re} Journée, dimanche, 4 janvier

Première journée. — Dimanche, 4 janvier.

PRIX VULCAIN. — Military, 2^e série. Objet d'art. 3.000 mètres. — 1. *Patience II* (78), 6 a., par Richelieu et Primevère, à M. F. de Libran, le propriétaire; 2. *Diligent* (81), à M. Muguel, (M. de Prunel) dérobé et ramené; 3. *Fulgur* (81), à M. Gêze (M. Aurio), dérobé et ramené.

N. P. Violette III (81), à M. de La Pradelle (M. de Jarnac) tombée; Vermillon (77), à M. Leenkard (M. Braton) dérobé; Ténébreux II (77), à M. de Villeneuve (M. Maury) dérobé; Luxor (74), à M. Bouffet (M. Bouffet) dérobé; Marrazaç (74), à M. Trillat (le propriétaire tombé). — Cinq longueurs, huit longueurs.

Pesage: G. 32 fr. 50; pl. 10 fr. 50, 17 et 14 fr. 50.

Pelouse: G. 35 fr.; pl. 12 fr. 20 et 15 fr. 50.

PRIX DU ROUET. — Course de haies, à réclamer, 2.500 francs, 2.800 mètres. — 1. *Placemont Dotat* (1000), à M. J. Ravel (Robson); 2. *Luchon III* (3000), 65 k., à M. R. Bally (Fakes); 3. *Newcied* (3000), 70 k., à M. E. Fischhoff (Neale).

N. P.: Zerline (5000), 68 k.; Lucullus (4000) 67 k.; Emilien (1000), 67 k.; Montana (3000), 63 k.; Graciosa (4000), 60 k.; Paquebot (1000), 60 k. Sept longueurs, huit longueurs.

Pesage: G. 226 fr. 50; pl. 18 fr. 7 et 6 fr.

Pelouse: G. 232 fr. 50; pl. 18 fr. 50, 7 fr. 50 et 6 fr. 50.

PRIX DE LA CORNICHE. — Steeple-chase, à réclamer, 3.000 francs, 3.400 mètres. — 1. *Redon* (5000), m. b., 5 a., 69 k., par Chalet et Rosie, au baron M. de Waldner (Ch. Bariller); 2. *Le Clos Hamel* (800), 64 k., à Mme Ricolti (G. Brown); 3. *Hexamètre* (5000), 69 k., à M. E. Fischhoff (Neale).

N. P.: Gitan (5000), 67 k.; Imposante (5000), 67 k.; Jurisconsulte (5000), 65 k. Demi-longueur, trois quarts de longueur.

Pesage: G. 17 fr. 50; pl. 10 et 11 fr. 50.

Pelouse: G. 22 fr.; pl. 10 et 11 fr.

PRIX DU PARD BORELY. — Course de haies, handicap, 8.000 francs, 3.200 mètres. — 1. *Promesse*, 62 k., par Polygone et Putiphar, à M. J. Lieux (J. Turner); 2. *Moulin-Neuf*, 66 k., à M. A. Zafropulo (Collier); *Fripoune III*, 60 k., à M. Ch. Jordan (A. Bates).

N. P.: Robo, 67 k.; Fairy Field, 66 k.; Arkinglass, 66 k.; Biscarra, 66 k.; Manuscrit, 63 k. 1/2; Saint-Clair, 62 k. 1/2; Fuero, 61 k.; Toiras, 60 k.; Bénihassam, 60 k.; Cordon Bleu II, 60 k.; Winnipeg, 60 k.; Edelweiss, 60 k.; Hispana, 60 k.; Kakatoès, 60 k.; Walaska, 60 k.; Palikare, 64 k. 1/2. Deux longueurs et demie, demi-longueur.

Pesage: G. Ecurie Lieux, 56 fr.; pl. 48 fr. 50, 23 et 19 fr.

Pelouse: G. Ecurie-Lieux, 31 fr. 50; pl. 42 fr. 50, 17 fr. et 15 fr. 50.

2^e Journée, jeudi, 7 janvier

PRIX DU FRILOU. — Course de haies, à réclamer, 2.500 fr., 3.500 m. — 1. *Toiras*, à F. Watkins (Lassard), 66 kil.; 2. *Newcied* (Neal), 67 kil.; 3. Scipion (Cunliffe), 67 kil. N. P. Zerline, Ibsamboul, Lucullus, Luchon III, tous arrêtés. — 5 longueurs; le 3^e loin.

Pesage: 37 fr.; pl. 16 fr. 50 et 10 fr.

Pelouse: 48 fr.; pl. 22 fr. et 12 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLÉ-CHASES DE FRANCE. (Steeple, ch. 5^e série), 4.600 fr., 3.400 m. — 1. *Saint-Clair*, à Dubois-Gaudin (Roberts), 63 kil.; 2. Cordon-Bleu (Chapman), 62 kil.; 3. *Dangu* (F. Hall), 62; N. P. Astronome, Bauvilliers, Love, Moselle. — 8 longueurs et 1/2 longueur.

Pesage: 80 fr.; pl. 24 fr. 50 et 19 fr.

Pelouse: 60 fr. 50; pl. 24 fr. 50 et 20 fr. 50.

PRIX DU PHARO. — Course de haies handicap, 3.000 fr., 2.800 m. — 1. *Fripoune III*, à M. Ch. Jordan (A. Bates), 61 1/2; 2. *Robo* (Johnson), 66 1/2; 3. *Fuero* (Paillassé), 60; N. P. Doum-Doum, Microbe, Zerline, Saint-Martin, Hispana, Winnipeg, Régional, Marius (tombé), Walaska (tombé). — 2 long. 1/2 et 3 longueurs.

Pesage: 20 fr.; pl. 8 fr., 14 fr. 50 et 31 fr. 50.

Pelouse: 21 fr.; pl. 9 fr. 50, 16 fr. et 23 fr. 50.

LA VAPEUR EST REINE! Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLLET ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demandez le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, Paris

LE LIEUTENANT R. DE JARNAC

Le meeting de Marseille fut, l'année dernière, attristé par la chute mortelle d'un jeune jockey, Turner, qui faisait à cette réunion ses débuts en courses d'obstacles. Un nouveau deuil vient encore, au début même de l'année nouvelle, jeter sa note triste et douloureuse au milieu de la gaieté générale, parmi tous les sportsmen qui voyaient revenir ces journées, depuis longtemps attendues, de la grande Course de haies et du Grand Steeple-chase de Marseille. Le lieutenant Raoul de Jarnac, que chacun de nous rencontrait cet été, sur les hippodromes de la région, a trouvé la mort en tombant avec la jument de M. de la Pradelle, *Violette III*, au saut d'un obstacle.

Relevé sans connaissance, le jeune officier fut transporté à l'ambulance où les soins les plus dévoués lui furent prodigués par des docteurs qui jugèrent bien vite que la science humaine allait être impuissante contre l'implacable destin, et lorsqu'ils eurent fait connaître leur triste et trop réel diagnostic des amis du jeune de Jarnac, connaissant ses sentiments religieux, firent, en toute hâte, appeler le curé de Bonneveine qui vint pendant que, sur la piste, d'autres hasardaient encore leur vie, donner au moribond les consolations suprêmes de la religion.

Transporté à l'hôpital militaire, tout ce qui est possible fut tenté pour retener à la vie ce jeune homme de 29 ans dont la carrière paraissait des plus brillantes et des plus enviables. Le mal fut plus fort que la science et, après une longue agonie, Raoul de Jarnac s'est éteint, entouré de son vénéré père, de nombreux amis, et pleuré de tous ceux qui l'ont connu.

Raoul de Jarnac, qui était né en 1873, s'était engagé au 11^e dragons, à Tarascon, d'où il fut reçu à l'école de Saumur. Sorti de cette école il y a deux ans, il retourna au même régiment comme sous-lieutenant. Depuis deux mois il avait suivi son régiment à Belfort, et avait su se faire aimer de tous ses camarades et de tous les soldats.

L'an dernier, il remporta dans les militarys plusieurs victoires notamment à Toulon, où, grâce à son tact et à son énergie, dans la lutte finale, il put avoir raison, avec son modeste *Le Rustique*, de performers tels que *Jenny*, *Mithras* et *Mantharra*.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi matin au milieu d'une affluence considérable, où nous avons remarqué la plupart des officiers de la garnison. Une délégation du 11^e dragons, composée du colonel de Préal, du capitaine Thiéry, du lieutenant de la Pradelle et nombreux sous-officiers et soldats, était venue de Belfort pour donner un dernier témoignage d'estime et de sympathie à leur regretté camarade.

Le deuil était conduit par son père le colonel en retraite de Jarnac, le lieutenant Gonse, son beau-frère, et M. Vidal, son oncle. La délégation du 11^e dragons suivait la famille, puis venaient MM. G. Traubaud, P. Massot et Bortoli, commissaires de la Société Sportive, précédant les généraux Mathis, commandant le 15^e corps d'armée, de Ferron, d'Entraignes, Marcellly, Viry, etc.

Dans le cortège, nous avons remarqué de nombreux sportsmen, parmi lesquels MM. Naegely, de Rougemont, Vicina, Joseph Peyron, etc. etc. La presse sportive parisienne était représentée par les rédacteurs du *Jockey*, de l'*Auteuil-Longchamp* et de *Paris-Sport*.

De nombreuses couronnes recouvraient le corbillard, entre autres celles du 3^e peloton du 11^e dragons, des officiers du 11^e dragons, du colonel et officiers du 9^e hussards, de la Société Sportive de Marseille, des Commissaires des Courses, du 141^e de ligne.

Les honneurs militaires ont été rendus par un piquet du 9^e hussards.

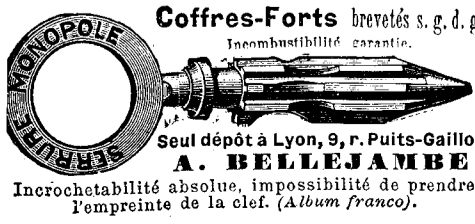
Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté au dépôt de Saint-Pierre où le colonel de Préal, du 11^e dragons, et M. Géo Traubaud, de la Société Sportive ont, en termes émus, salué sa dépouille mortelle.

(Echo Sportif)

Chevaux de Military

Afin d'éviter les accidents regrettables comme celui dont a été victime, dimanche dernier, le lieutenant de Jarnac, à Marseille, il y aurait peut-être lieu, de la part de l'autorité militaire, d'empêcher les chevaux qui manifestent une profonde aversion pour l'obstacle, de prendre part aux military.

Violette III, que montait le malheureux officier, avait couru fréquemment dans la région, notamment à Villefranche, à Chalon-sur-Saône et à Aix-les-Bains. Sur ces trois hippodromes, la jument de M. de la Pradelle est également tombée et, c'est à un heureux hasard que son cavalier a dû de se tirer indemne de ces chutes. La suppression des military que semblent



COFFRES-FORTS H. BAUCHE & Co

7, rue Président-Carnot, LYON

Fournisseurs de la Banque de France, du Crédit Lyonnais, de la Société Générale, du Comptoir National d'Escompte, de tous les Ministères, etc

PARIS 1889, MÉDAILLE D'OR - BRUXELLES 1897, GRAND PRIX

Coffre-fort blindé "LE CUIRASSÉ" garanti incombustible, inérochetable et imperforable

MAIL-COACH - LANDAUS - VICTORIAS

VOITURES DE GRANDES REMISES

Pour Soirées, Fêtes, Bals et Mariages

LUCAIN Frères, Téléphone: 19-18, 4, place Godier, LYON

RÉCLAMEZ PARTOUT LES TIMBRES REMISES ROUGES DE L'UNION COMMERCIALE

réclamer des députés anti-militaristes porterait une grave atteinte aux intérêts matériels des sociétés de province pour lesquels ce steeple-chase de diverses catégories constitue généralement le clou de la journée, tout en étant une excellente école pour nos officiers de cavalerie.

Derby de Trotteurs de Vichy 1905

AU TROT MONTÉ
Engagements reçus le 31 décembre 1902
MM. Marcel Aubergé, Colombine; Jules Balancier, Castille; Ad. Beauchamp, Caliban, Calypso, Camoufflet, Caramel, Candide, Cerbère, Colette, Gourtsan, P. Blavier, Capricant, Claudine; L. de la Brosse, Le Cens; Jean Le Brozec, Chimère; Gustave Cacaud, Capucine III; Maurice Cacaud, Chimère; Champel, Charlotie; comte de Chantemerle, Carriage, Catherine, Clémence, Coulanger; Cautique; H. de Chantreau, Chauvet, Carmen; Abel Compin, Castellane, Coqueluche; Alph. Conard, Château-Gailard; J. Dasso, Czar Nicolas; Henri Derche, Cleverly; J. Desassis, Casque d'Ebène, Le Chouan, La Cigale, Croquant; Gustave Duffet, Calypso; C. Fonlupt, Clown; Henry Garnier, Princesse de la Loire; Henri Garreau, Châtelet, Chérubin, Cornéillat; MM. F. Gauvreau, Candidat, Casaque noire, César, Coat-Fuschia, Cyrano; Albert Guin, Chant d'Amour, Conseiller; Gaston Guény, Chevannes, Cizeli; Paul Guillerot, Chenonceaux, Citronelle, Confiture, Courant d'Air; El. Guyon, Cascadeur, Cascadeuse, Casse-Carreau; vicomte G. de Jourdan, Camisole; Jules Macabiau, Colette; J. Manceau, Célita; Louis Marchegay, Cour d'Amour; A. Mariotti, Corsica, Omessa; Mermier, Cronstadt; Eug. Mignon, Cinq Eva, Ed. Mignon, Couault; Ed. Nicard, Chariteuse de Parue, Cynos; Gaston Perrot, Carmélite, Clairon; Daniel Prévost, Cendrillon, A. Prudon, Cric-Crac; Aug. Rondel, Chlore, Coca; Aug. Rousselot, Camille; Ch. Rozet, Caille; F. Saint Royre, Cigarette, Confiance; Ch. Séramy, Surprise; Ant. Servajean, Colonel; A. Souet, Cascadeuse, Cravache; Albert Chonier, Conquérant; P. Tréfosse-Merton, la France Chevaline.

Les nouveaux étalons de la région

Voici en quels termes Louis Baume, dans la France Chevaline, apprécie la répartition de nos étalons :
« La répartition des étalons trottiers vient de paraître. Elle était connue, dans ses principales lignes, depuis les achats de Caen, où la visite du ministre de l'Agriculture avait laissé traîner, dans son sillage, le bruit des préférences qui seraient données, pour le premier choix, à la circonscription de Cluny, en vertu de l'influence prépondérante de M. le sénateur Sarrien, au ministère de l'Agriculture. Ce choix s'est manifesté par *Vindex* et *Unicus*, auxquels on a joint *Venant*, car je ne suppose pas que ce soient les inspirateurs de M. Sarrien qui aient choisi ce dernier. Il convient plutôt de mettre à leur actif, la préférence pour le beau cheval de M. Moulinet, *Vindex*, fils de Presbourg. Ses courants de sang étant assez fréquents en Normandie, et sa couleur sujette à controverse, la grande province le verra partir en étant plutôt battée des intentions que lésée du choix. Le deuxième du Prix du Ministère va donc à Cluny rejoindre *Thémistocle* et *Uncté Sam II* et il est accompagné d'*Unicus*. Ce dernier, très accentué dans la coupe des jarrets, du côté de la prépondérance osseuse, est un très beau cheval, descendant direct de *Normand*, par Nabucho et Cherbouge, et issu deux fois de Phaéton, par Gambade et Solange, d'où viennent ses jarrets évidemment.
« S'il est destiné, comme cela semble, aux filles de *Jaguar*, par Beaugé et Phaéton, la triple réunion du sang de Phaéton rectifiera-t-elle les jarrets ?
« Je ne vois pas pourquoi même on donne à un trottier de plus, *Vico-Amiral*, à Anancy, à moins que ce ne soit pour adoucir, dans ce pays, les mauvais sentiments qu'un député de Chambéry nourrit contre les courses, dont il veut faire dériver les sources vers la rivière, sous forme d'*adduction d'eau potable* ».

Une Grande Semaine Automobile

A AIX-LES-BAINS

Lundi dernier, 5 courant, a eu lieu la réunion mensuelle du Conseil d'administration de l'A. C. R. Cette séance a été particulièrement intéressante et d'importantes décisions y ont été prises, relativement à la Grande Semaine Automobile d'Aix, dont nous avons présenté nos lecteurs.
M. Maurice Genin, le secrétaire général, a communiqué une lettre de M. Lajoue, président du Conseil d'administration du Grand Cercle d'Aix-les-Bains, informant l'A. C. R. qu'une somme importante a été mise à sa disposition pour l'organisation de courses automobiles à Aix, dans la première quinzaine de juillet.
De suite, le Conseil s'est occupé d'établir tout un programme sportif répondant aux désirs des administrateurs du Cercle d'Aix-les-Bains. Voici, dès à présent, à titre de simple indication, l'avant-programme de ce Meeting Automobile, destiné à prendre une place brillante dans le monde sportif, comme pendant de la Grande Semaine de Nice qui obtient un si légitime succès chaque année sur la Côte d'Azur.
AVANT PROGRAMME
Caravane de Touristes de Lyon à Aix-les-Bains, par le splendide Massif de la Grande-Chartreuse.
Grand Rallie-Paper Automobile. — Parcours d'environ 450 kilomètres dans les environs d'Aix-les-Bains. Une somme importante sera réservée à l'achat d'objets d'art distribués comme récompenses aux lauréats.
Les droits d'inscription pour la caravane et le rallie sont fixés à 25 fr. Les départs seront donnés dans l'ordre des inscriptions.

Les Courses proprement dites comprendront trois épreuves, obligatoires pour participer à la répartition de leur prix.
1^{re} épreuve. — Course du Mille ou du kilomètre.
2^e épreuve. — Course de côte.
3^e épreuve. — Course de vitesse avec un parcours de 60 kilomètres environ de *Montmélian à Albertville et retour*. Cette route, fort bien choisie, s'étend sur une ligne droite que tous nos chauffeurs de la région connaissent bien; elle présente, en la circonstance, le réel avantage de ne traverser aucun village, ni agglomération d'habitants.
Comme d'usage, les cinq catégories d'après le poids des voitures seront établies pour chacune de ces épreuves et précisées du reste dans un Règlement général que l'Automobile Club du Rhône fera paraître incessamment. Il sera créé en outre une catégorie de *Touristes*.
Ces deux épreuves seront encadrées par une Grande Bataille de Fleurs, un Corso Automobile, et un Concours d'élégance.
Du reste nous donnerons d'intéressants détails sur cette semaine qui, comme à Nice, attirera certainement l'élite du monde sportif.
Les membres de l'A. C. R. bénéficieront d'une réduction de 30 % sur les droits d'inscription ci-dessus. Le règlement adopté est celui de l'Automobile Club de France;
Les engagements sont reçus dès à présent au siège de l'Automobile Club du Rhône, 105, rue de l'Hôtel de Ville et au Lyon-Sport.



Automobile Club du Rhône

L'Automobile Club du Rhône a fixé son Assemblée générale annuelle au mercredi

28 janvier courant, à 8 h. 1/2, à son siège, 105, rue de l'Hôtel-de-Ville.
Nous publierons, dans notre prochain numéro, l'ordre du jour de cette importante réunion.
CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Lundi soir, 12 janvier, à 8 h. 1/2, séance du Conseil d'administration.

Echos d'Auto

Paris-Madrid. — Le roi d'Espagne vient de signer un décret autorisant sur son territoire la course Paris-Madrid. On ne dit pas qu'il ait signé un décret de réfection des routes! Ce qui fait supposer que le 100 à l'heure n'est pas plus à craindre aux environs de Madrid qu'aux environs de Vienne, de triste mémoire!
Ajoutons que M. Tampier a été chargé par l'A. C. F. de reconnaître les différentes routes proposées entre Bordeaux et Madrid.
Comme nous l'avons annoncé, le bureau de l'Automobile Club du Rhône, a été reçu en audience privée par M. le baron de Zuylen, président de l'A. C. F. et l'a entretenu de la question du Congrès automobile de 1903. Mu par des sentiments de courtoisie et de haute déférence, l'A. C. R. a renoncé à la réunion à Lyon pour 1903 du Congrès automobile, laissant pour cette année à l'A. C. F. le soin de réunir le Congrès à Paris. Il a été décidé, en outre, que le Congrès automobile de 1904 se tiendrait à Lyon et qu'alternativement, tous les deux ans, ce Congrès aurait lieu une année en province, une année à Paris.
Des chauffeurs qui comprennent très heureusement la vitesse des automobiles, avec le tourisme pratique, ce sont bien ceux qui font partie de la Caravane algérienne, partie lundi de Namur. Après avoir traversé la Belgique et la France où dans chaque ville ils rencontrent de nouveaux compagnons de route, ils se retrouveront tous à Alger pour disputer les différentes épreuves qui y seront organisées à cette époque.
M. Fournier, le vainqueur de Paris-Berlin, s'est embarqué pour l'Amérique où il se rend en voyage d'affaires. Il espère être revenu en France le 25 courant.
La Vie au Grand Air de la semaine dernière publie de très intéressantes photographies d'excursion, on pourrait dire d'ascension automobile au col du Stelvio. Mais sur les huit clichés de paysages fort pittoresques, pourquoi s'abstenir d'indiquer que les voitures ainsi photographiées à ces altitudes sont des Rochet-Schneider? La maison, il est vrai, n'a pas besoin de réclame, mais le lecteur n'hésiterait plus à préciser le type de ces voitures assez remarquables pour être nommées dans une publication et un article de cette importance.
Nous avons reçu de Mme Juliette Lokert, de notre confrère Le Chauffeur un exemplaire fort agréablement édité de l'Agenda du Chauffeur et de l'Alcool. Nos sincères remerciements.
Illustré de charges, portraits de nos principaux chauffeurs et de nos grands constructeurs d'automobiles, cet agenda sera entre les mains de tous les sportsmen qui s'intéressent à l'automobile. Le Chauffeur, 9, rue Guénégaud Paris, IV^e.
Automobilistes. — Vous trouverez des vêtements confortables et dernière mode, ainsi que casquettes, fourrures, manteaux, etc... tout ce qui intéresse les chauffeurs et chauffesses à la Belle Jardinière.

BENZO-MOTEUR
Essence de Pétrole Spéciale
POUR AUTOMOBILES.
GRAND PRIX PARIS 1900
FENAILLE & DESPEAUX
1, Rue Constantine, LYON

Pension de famille recommandée
Bon confortable. Pension et chambre, Mme Barbier, 41, rue de la République, Lyon.

AVIRON

Un Mort ressuscité

Une grande bataille navale (pardon!) nautique voulais-je dire, se livre actuellement dans la région lyonnaise et du Sud-Est. J'aurais pu dire simplement : se livre dans le Sud-Est, mais je préfère ajouter lyonnaise, par vanité d'abord (je suis Lyonnais) et ça fait toujours plaisir de parler du pays), ensuite parce que le Congrès du mois d'août de la F. F. des Sociétés d'Aviron, a trouvé cette appellation.
Or donc, le premier choc a eu lieu : les avant-gardes des deux parties en présence ont donné avec courage. Bien composés, les avant-gardes, un président de fédération, un vice-président de Société, quelques secrétaires, dont un provisoire, ne l'oublions pas, et brachant sur le tout, un Parisien, oui, Messieurs, un vrai Parisien, qui nous fait l'honneur de nous appeler, nous, pauvres gones, ses bons amis les Lyonnais.

Moi-même, j'ai si bien ressenti cet honneur, que j'ai furieusement augmenté la hauteur de mes faux-cols. Et c'est qu'il a l'air de les connaître, le Parisien, ces histoires de fédérations nautiques, il les connaît si bien, que je parle, avec n'importe qui, tout mon passé sportif de rameur, contre une pipe en terre de 0 fr. 20, qu'il est des Brotteaux (Lyon). Et je jure qu'en cas de perte, ce serait pour moi la pale faillette. Je sais, l'on dira que je possède déjà un certain culot, en affirmant avec une pareille désinvolture que le Parisien est Lyonnais. Je vais donner mon explication qui permettra d'apprécier.

Lorsqu'un pompoux secrétaire, distingué, provisoire et bien connu, se jeta dans la mêlée, il y a quelques semaines, il reçut, ici même, quelques solides horions de la part de ses adversaires et, comme dans la chanson, il ne répondit rien, rien, rien. Mais c'était une tactique voulue; c'était, en tous cas, mal le connaître que de le croire capable de renoncer à ces chicanes sportives, qu'il a cherchées, et qui ne sont pour lui qu'un entraînement. Qu'est-il devenu alors? Voilà! il est devenu Parisien! Le secrétaire provisoire est mort à Lyon et ressuscité à Paris! Et j'en ai une telle persuasion que je parle, à présent, non plus mon passé sportif, mais encore celui de mon concierge, qui fut jouteur renommé, contre une pipe de 0 fr. 10! Suis-je assez bon joueur?
Maintenant, pour une fois, savez-vous, je donne mon idée pour ce qu'elle vaut, ce n'est peut-être pas lui, le Parisien outre-cuidant, mais c'est sûrement quelqu'un des siens.

AU CLUB NAUTIQUE

Malgré les fêtes de Noël et du 1^{er} Jour de l'An, le garage du Club Nautique n'a pas été déserté ces temps-ci, par ses rameurs.
Les Seniors : Paul Bertrand, Eug. Grange Lumpp, Chapeaux, les trois frères Troillet et Sambon, ont continué leur entraînement tant en outrigger à huit qu'en yole à quatre. A signaler Alphonse Troillet, venu spécialement de Paris pour passer la journée du dimanche, 28 décembre, à l'entraînement et repartir le soir même. Le 2 janvier, Pierre Berthéas (ancien chef de nage de Glaneuse) et Barnoud aîné, permissionnaires, ont été vus en double scull...
Les Juniors : Morin, Bredelin-Robert et Faynel... et aussi les débutants : Carron, Denat, Julliard, Billard, Euvrard, Brat, etc... n'ont pas complètement sacrifié aux joies de la famille, celles du bout de bois.
Il est superflu d'ajouter que les entraîneurs : Charles Perrin et Claudius Grange n'ont pas déserté leurs postes et ont fait de la bonne besogne.
Demain, MM. Carron et Denat, en vue du match de football qu'ils doivent jouer le soir au Grand-Camp, n'assisteront pas à l'entraînement qui aura lieu pour les autres comme les dimanches précédents. HERBÉ.

CERCLE DE L'AVIRON DE LYON

Nous ne pouvons dire que l'entraînement a déjà commencé au Cercle; cependant une équipe dans chaque série est formée, à cette heure, et plusieurs sorties ont été effectuées en yole de mer.
Dimanche dernier, l'équipe senior composée de MM. Raymond, Vaillier, Bastoner, Reverchon, barrée par M. Piol, l'ancien champion du Cercle est montée jusqu'à Couzon, en compagnie de l'équipe junior montée par MM. Ravizza, Bailly, Barrat et Girard. Ces derniers, débutants de l'an dernier, et très familiarisés avec la yole, ont à cœur de ne pas se laisser lâcher par leurs camarades de la catégorie supérieure et les deux équipes, chacune contente d'elle-même, se sont présentées en même temps au débarcadère.
Le Conseil d'administration du Cercle de l'Aviron veut bien nous informer qu'il a fixé ses régates internationales au dimanche, 7 juin prochain et qu'ultérieurement, il fera parvenir à Lyon-Sport le programme définitif et l'ordre des courses. C'est avec plaisir que nous enregistrons cette communication directement faite au journal.
UNION NAUTIQUE DE LYON
D'autre part, l'Aviron nous apprend que le Comité de l'U. N. L. a fixé la date de ses régates au dimanche, 7 juin 1903. Nous portons cette fixation à la connaissance de nos lecteurs qui s'intéressent à l'établissement du calendrier sportif de notre région; mais il faudrait s'entendre!
UN DÉFI. — Nous apprenons que M. Euvrard, du Club Nautique, après une discussion qu'il a eue avec M. Gilles, de l'Union Nautique, vient de lancer à ce dernier un match à courir

en canot de promenade avec barreur, sur le parcours du pont de Collonges à l'Île-Barbe.
Nous espérons que M. Gilles relèvera le défi et nous tiendrons nos lecteurs au courant.

On trouve tous Accessoires d'Escrime à la Belle Jardinière (vestes, plastrons, pantalons et culottes, sandales, masques, fleurets etc.).

CYCLISME

Notre nouvelle Fédération Régionale

Demain dimanche, à 10 heures très précises, aura lieu, dans la salle réservée du café de la Bourse, place de la Bourse, la réunion annoncée par circulaires à toutes les sociétés cyclistes de la région, pour la constitution d'une fédération régionale.
Nous avons suffisamment tenu nos lecteurs au courant des motifs et circonstances qui ont décidé ce mouvement de décentralisation sportive. Du reste, nous les rappelons et les résumons sous une autre forme qui paraîtra peut-être prétentieuse, mais bien d'actualité. A l'instar des articles pressants et des appels aux électeurs, nous publions, nous aussi, au sujet de cette importante assemblée de demain, la proclamation de la dernière heure.

Devoir des présidents et dirigeants

DES SOCIÉTÉS LYONNAISES ET DU SUD-EST.
Assister demain à cette séance, à laquelle ils ont tous été conviés, soit par circulaire, soit par la voie des journaux, afin de pouvoir, quelles que soient leurs intentions d'affiliation ou leurs préférences, juger impartialement les motifs qui ont déterminé ce mouvement d'indépendance des sociétés et la constitution d'une fédération régionale rattachée à un Comité central, composé des délégués de ces fédérations exclusives de sociétés.
Faire abdication de toute vanité personnelle, de tout marchandage et de toute recherche des titres pompeux de consul, vice-consul, médaillés quelconque ou mandarins plus ou moins boutonnés de l'U. V. F. et cependant se tenir prêt, par pur dévouement, à remplir les fonctions indispensables pour constituer le bureau nécessaire à toute organisation.
Se rendre un compte exact du rôle que l'U. V. F. a joué jusqu'ici à l'égard des sociétés affiliées ou indépendantes et de la situation qu'elle se propose de leur imposer dans l'avenir. (Contrairement à ce qui s'est passé au dernier Congrès de l'U. V. F. à Lyon, les présidents et les administrateurs de nos Sociétés lyonnaises pourront et devront poser des questions, discuter les importantes décisions qui leur sont soumises pour bien se décider en parfaite connaissance de cause).
Rechercher quel est le mode normal et le plus rationnel de groupement des sociétés et choisir entre les deux systèmes suivants :
1^o Ou bien les sociétés réunies et groupées en fédérations régionales indépendantes mais rattachées à un comité central par leurs délégués (à l'exemple de la Fédération des Sociétés d'Aviron, de l'Union des Sociétés françaises de sports athlétiques, etc.)
2^o Ou bien les sociétés s'affiliant à une organisation comprenant indistinctement des catégories d'individuels et des sociétés ayant des intérêts opposés, mais soumises absolument à un Comité-directeur dont les représentants en province sont des agents dirigeant l'administration et le sport sans aucune participation des sociétés intéressées.
Ne pas s'inquiéter outre mesure des conséquences de la décision, car les sociétés, par leur affiliation à l'U. V. F. ou leur absence de toute entente ont laissé accaparer la force qui fait que, par suite d'un empêtement progressif, les sociétés ne sont plus rien à l'U. V. F. et ne peuvent plus rien, ni par elles-mêmes, ni par leur vote.
Se persuader que, dans un esprit de solidarité, les sociétés renaissantes la direction de leurs intérêts généraux, feront plus entre elles que ne pourrait réaliser l'agent régional aussi, dévoué soit-il dans son rôle de créature de l'U. V. F.

Se convaincre que les 40 sociétés parisiennes les plus prospères, qui se sont détachées de l'U. V. F. pour former le premier noyau de la Fédération Cycliste des Amateurs Français forment déjà avec le Touring-Club de Provence, comprenant les plus importantes Sociétés Marseillaises et du Littoral, une Fédération de Sociétés Cyclistes imposante et à laquelle les Sociétés Lyonnaises, en reconquérant leur indépendance donneront une vitalité vraiment digne.
Concevoir comme suffisamment chargé le rôle de l'U. V. F., restreint à la direction des amateurs individuels, — des professionnels, — des vélodromes et prévoir qu'une entente entre les deux Comités centraux ou directeurs assurera à la fois une parfaite organisation du sport cycliste en même temps que l'indépendance des Sociétés Françaises. J. B.

F. C. L. S. E.

Fédération Cycliste Lyonnaise et du Sud-Est.
Assemblée générale du dimanche 11 janvier. — Toutes les sociétés comprises dans le rayon suivant : Rhône, Saône-et-Loire (Macon et Charolles), Ain, Isère (Vienne), sont priées d'envoyer des délégués à l'assemblée générale de la Fédération Cycliste Lyonnaise et du Sud-Est, qui aura lieu dimanche, 11 janvier, à 10 h. du matin, au café de la Bourse, 3, place de la Bourse.
Nous engageons vivement les présidents de sociétés, quelle que soit leur affiliation, à assister à cette assemblée. Leur présence ne sera pas un engagement à la nouvelle fédération.
Ordre du jour : 1^o Exposé et discussion des bases constitutives d'une fédération régionale.
2^o Adhésions des sociétés.

3^e Nomination d'un bureau provisoire et fixation de l'assemblée constitutive.
(Afin de permettre aux délégués de consulter leurs sociétés en vue d'une adhésion définitive, un délai d'une quinzaine au moins semble s'imposer et la date du 1^{er} février est tout indiquée comme devant être proposée pour l'assemblée suivante).

Jugés par eux-mêmes

Auto-Vélo, 7 janvier 1903 :
« Je crois qu'il n'y aura, dans notre monde sportif, qu'un cri unanime de réprobation devant l'acte auquel M. Riguelle a contraint l'infortuné de Baeder, et que tout le monde pensera qu'il faut détenir de semblables procédés. On se venge autrement que cela, M. Riguelle, d'injures comme celles que vous avez reçues, dites-vous? Si c'est un galopin qui les lui a dites, on lui tire les oreilles; si c'est un homme, on fait mieux encore; mais, à notre époque de libre vie sportive, mais j'ai le regret de vous le dire, des traités et des pouvoirs qui donnent le droit d'empêcher quelqu'un de faire du sport, sont des traités à rompre et des pouvoirs à révoquer, lorsque s'en sert, pour un pareil usage, un président de fédération.
La lettre de Baeder n'a fait du tort qu'à vous, et il est regrettable que le président de l'U. V. F. ne l'ait pas compris avant d'en requérir la publication. — H. Desgrange ».
Sans commentaires! N'est-ce pas?
— Si! nous réclamons la Légion d'honneur après ça : on a trop attendu!

Encore une vexation de l'U. V. F.

Deux de nos sociétés lyonnaises de sports diffèrent avaient eu l'heureuse inspiration de s'unir dans une idée commune et d'organiser, ce mois-ci, un Cross Cyclo-Pédestre, tout comme à Paris où par encouragement on se montrait très large d'esprit. Suivant l'exemple donné par l'Auto-Vélo, cette épreuve d'une intéressante nouveauté devait être ouverte à tout venant... Mais on avait compté sans l'U. V. F. qui vient d'interdire cette manifestation sportive. Voilà à quoi sert l'U. V. F. aux sociétés et la façon dont ses dirigeants autoritaires entendent favoriser le sport, l'émulation et les généreuses initiatives. Hors de l'U. V. F., pas de salut! La vexation, c'est la loi, parce que c'est l'autorité absurde s'affirmant de plus en plus. Et l'on osera toujours soutenir que, grâce à l'U. V. F., la vie sportive a été considérablement développée, par la création d'épreuves de tout petits, par les Cross cyclo-pédestres... etc. C'est faux! Et les agents de cette boutique, plagiaires, ne sachant rien faire par eux-mêmes, ni innover, ni même laisser faire, cherchent jalousement à étouffer toutes les organisations utiles qu'elles ne peuvent accaparer.

Ne comprenons-nous pas tous l'utilité de ces courses libres? Pour une fois, devant la reprise de la saison sportive et exceptionnellement, on conviait toutes les bonnes volontés dans ces épreuves où les inconnus s'essayent et se dévoilent, les ignorés se révèlent et, suivant leurs aptitudes, se décideront plus tard pour la course à pied ou le sport cycliste. Ce sera défendu en province!

Voilà les décisions qui, plus que les gaffes présidentielles, rendront l'U. V. F. ridicule, que dis-je, la feront détester encore plus.
Mais si vous nous refusez le droit de faire, aujourd'hui, en province, ce que vous avez librement fait hier à Paris; je compte que bientôt les sociétés sauront retrouver leur indépendance. Ce dernier exemple de servitude, cette dernière vexation à nos sociétés met le comble à la mesure.
A bientôt le Cross cyclo-pédestre! CYCLO.

Échos Cyclistes

Notre confrère, l'Auto-Vélo, vient de décider d'organiser un cross-country réservé aux coureurs cyclistes professionnels.
Cette épreuve aura lieu le 18 janvier.
A Nice, au Vélodrome du Vallon des Fleurs, Jue est sorti vainqueur deux fois sur trois du match en trois manches qui le mettait aux prises avec Dancla.
Après Joe Nelson, Harry Elkes, Owen Kimble, George Leander, Willy Hedspath et Major Taylor, le vélodrome Buffalo vient encore de traiter en vue de la saison prochaine avec une autre étoile américaine, Georges Collet, un bon sprinter américain, spécialiste des handicaps où il se classe, parait-il, de suite après Kramer et Major Taylor.
On annonce le mariage de Baras, l'ancien champion du tri-cyclette et celui de Fourcaux, le « menuisier volant », que l'on put voir dans notre région, lors de la course Marseille-Paris.
Notre confrère, l'Auto-Vélo, vient d'organiser, dimanche, une épreuve qui, au point de vue militaire peut, par la suite, rendre d'excellents services : un cross cyclo-pédestre. Cette épreuve consiste à suivre la piste d'un cross-country, indifféremment à pied ou à bicyclette.
Dimanche, il pleuvait à Paris, l'épreuve de notre confrère n'en a pas moins obtenu un succès inconnu à l'U. V. F. qui organisa, jusqu'ici, ces épreuves, 68 coureurs se disputèrent la course qui fut gagnée par un jeune coureur suisse, Enrico, devant Seigneur et Millo.
L'ordre du jour est actuellement aux cross-country. En vue du championnat de cross que prépare l'Auto-Vélo, le 18 janvier prochain, les coureurs cyclistes professionnels organisent, chaque dimanche, des cross d'entraînement. Dimanche dernier, les résultats ont été les suivants : 1. Lorgeon, 2. Antonin, 3. Eros, 4. Vannoni, etc.
Vélodrome Tête-d'Or
La direction nous prie d'informer tous les coureurs, professionnels et amateurs, que le vélodrome du Parc restera, comme par le passé affilié à l'U. V. F. et seuls les possesseurs de la licence 1903 pourront participer aux nombreuses réunions qui seront données cette saison, et particulièrement les championnats de France qui se courront à Lyon.

AUTOS LUC COURT Concours de Consommation du 27 Juillet
PARCOURS 138 KM. POIDS DE L'AUTO 1.000 KG. VITESSE MOYENNE 50 KM.
Consommation pour le parcours : 11 lit. 1/4
Société anonyme des Anciens Établissements Luc COURT et C^o
LYON - 88, 92, rue Robert, 88, 92 - LYON

Cyclophile vauvois

L'Assemblée générale mensuelle de la Société aura lieu samedi, 10 janvier, au siège, Brasserie Comle.

Ordre du jour: 1^o Question des affiliations; 2^o Calendrier sportif; 3^o Organisation et engagements à divers concours; 4^o Propositions des sociétaires; 5^o Remise du fanion au capitaine de route. A l'issue de cette réunion M. Madiot invite tous les Sociétaires à un vin d'honneur à l'occasion de la nouvelle année.

Présence obligatoire

Cyclistes Amateurs Lyonnais

Jeu, en présence de nombreux sociétaires, M. Lagarde, notre sympathique champion lyonnais a fait une intéressante causerie sur l'entraînement. Ce sujet, fort bien traité, a valu à notre excellent ami un succès bien mérité. Aussi, la Société va faire imprimer cette causerie et un exemplaire sera remis à chaque sociétaire.

Après cette conférence, le président, M. Pautard, donne la parole aux chanteurs et un petit concert d'amateurs, improvisé, remporte un véritable succès.

Nous félicitons vivement les C. A. L. de leur initiative. Ce sont là des fêtes intimes comme on devrait en voir plus souvent.

Rappelons que les inscriptions sont reçues tous les jours, au siège, café du Coq-Noir, rue Ferrandière, 30.

Colisation annuelle: 3 francs donnant droit à la licence de l'U. V. F.

Cyclophile Tête-d'Or.

Les sociétaires sont priés d'être très exacts aux cours d'écriture qui se donnent régulièrement les lundis et jeudis de chaque semaine, au siège: café Gaillard, place Kléber, 9, salle du 1^{er}, sous la direction de M. Joly, professeur général et M. Navozat, professeur adjoint, en vue du prochain championnat de la société.

Bravo ! Marseille !!

Malgré l'empressement apporté par nos clubs lyonnais à la constitution d'une fédération régionale de Sociétés cyclistes, ils viennent d'être devancés dans ce mouvement d'indépendance, dont ils avaient pris l'initiative, par une fédération marseillaise: le *Touring-Club de Provence*.

Les circonstances ont précipité cette décision. La correspondance éditoriale, échangée par le T.C.P. avec M. Riguelle, président de l'U. V. F., n'a pu subir l'épreuve de la discussion, sans donner lieu à un lâchage complet et à une déroutante bien significative des prétendants autoritaires de l'U. V. F.

M. Chaix, qui avait eu la foi et devait être promu chef-consul, c'est-à-dire le Laganne marseillais, vient de repousser avec dédain ces fonctions et toutes autres à l'U. V. F. Il s'est déclaré suffisamment édifié par la lecture de la correspondance uvéfiste et, en parfaite connaissance de cause, il a repoussé du pied ces prétendus honneurs par lesquels on achète les hommes qui ont entre les mains le sort d'une Société et consentent trop, par une vanité toute personnelle, à laisser compromettre ainsi les intérêts qu'ils représentent et ceux des autres Sociétés régionales. M. Chaix n'a pas voulu être le valet de l'U. V. F. et, dignement, il s'est drapé dans son rôle de dirigeant de Sociétés; aussi nous ne saurions trop l'en féliciter.

Bien mieux encore: tandis que M. Ville-rouge cherchait, comme cela était tout naturel dans son rôle de président de séance, je ne dirai pas une conciliation avec l'U. V. F., mais à temporiser, à éviter une déclaration de guerre à la vieille Bique, MM. Chaix et Beau, tous deux bien renseignés, réclamaient, d'une façon énergique, une rupture immédiate et définitive. Ils n'ont pas eu de peine à l'obtenir et c'est par un vote unanime que cette rupture et l'indépendance absolue des Sociétés marseillaises a été décidée. Bravo ! Marseille ! Honneur aux courageux et aux indépendants !

Au surplus, tout commentaire serait superflu. Il nous suffira de reproduire le compte rendu de la réunion, publié dans le *Midi-Sportif* et tous les dirigeants de sociétés qui, avec un peu de bon sens, voudront lire et réfléchir, auront une fois de plus la certitude que l'U. V. F. — trop habile à s'assurer toute prépondérance par ses traités, par ses conventions toujours si laborieuses et si peu sûres — l'U. V. F. ne peut être à la fois une fédération d'individus qu'elle exploite en même temps qu'une fédération de Sociétés, aujourd'hui désabusées de son ingénierie néfaste.

Voici l'extrait important de la séance du (31 décembre) *Touring-Club de Provence*.

M. le président donne lecture de la volumineuse correspondance échangée entre l'administration du T.C.P. et celle de l'U. V. F.

Cette lecture donne naissance à une longue discussion à laquelle prennent part de nombreux membres du Conseil.

M. Chaix, prenant la parole, déclare, au sujet des nominations que l'U. V. F. est à la veille de faire dans les Bouches-du-Rhône que, s'il avait accepté la place de chef-consul, c'était par pur dévouement pour le T.C.P., mais qu'aujourd'hui, après avoir pris connaissance de la correspondance échangée, il déclare ne vouloir accepter aucune fonction de l'U. V. F.

M. Beau est d'avis de cesser dès maintenant toute relation avec l'U. V. F., cette fédération ne voyant dans la question de l'affiliation du T.C.P., qu'une question d'argent.

M. Morel, Honoré, sans être partisan de l'affiliation à l'U. V. F., ne voudrait pas provoquer une rupture définitive avec elle, à cause de nos sections du littoral et, en particulier, de la section de Nice qui, possédant un vélodrome, serait lésée par cette détermination.

MM. Beau et Chaix ne pensent pas que cette considération soit de nature à influencer la résolution à prendre. M. Beau indique, d'ailleurs, que la section de Nice n'aura plus, pour son compte personnel, la gestion du vélodrome du Vallon des Fleurs l'année prochaine.

M. Ville-rouge prend à son tour la parole. Après la longue correspondance échangée entre M. Riguelle, président de l'U. V. F. et lui, il déclare au conseil qu'autant il était partisan de l'U. V. F. dans le passé, autant il redoute aujourd'hui son ingénierie dans notre région. Il expose les avantages et les inconvénients de l'affiliation du T.C.P. Il est d'avis de ne pas déclarer la guerre à l'U. V. F., ce qui serait préjudiciable aux intérêts sportifs de quelques Sociétés marseillaises et de certaines sections du T.C.P. Le T.C.P. devrait se borner à rester maître chez lui. Il ne veut pas non plus souscrire, pour sa part, aux propositions de l'U. V. F. et, notamment, à l'affiliation du T.C.P. pour une somme de près de cent francs.

Pour trancher cette question définitivement, il propose de présenter une dernière fois, les réclamations du T.C.P. au comité-directeur, et si l'U. V. F. ne souscrit pas, d'une façon catégorique et formelle, aux propositions du T.C.P., celui-ci restera complètement indépendant, c'est-à-dire ne s'affiliera pas.

MM. Beau et Chaix ne sont pas de cet avis. Ils proposent de voter un ordre du jour indiquant que, dès aujourd'hui, les pourparlers entre le T.C.P. et l'U. V. F. sont rompus et prient M. l'administrateur général, qui a conduit les pourparlers jusqu'à ce jour, d'écrire, dans ce sens, au comité directeur de l'U. V. F.

Après une nouvelle intervention de MM. Ville-rouge, Chaix, Beau, Morel, Asquier et Maurin Oswald, M. le président déclare la discussion close. Il donne lecture de l'ordre du jour présenté par M. Chaix tendant à rompre, dès aujourd'hui, les pourparlers avec l'U. V. F. au sujet de l'affiliation du T.C.P., trouvant les conditions de l'U. V. F. trop draconiennes et son attitude intransigeante. M. le Président propose une légère modification à cet ordre du jour qui, modifié dans le sens indiqué par lui, mis aux voix est adopté à l'UNANIMITÉ ainsi qu'il suit :

« *Devant l'attitude intransigeante de l'U. V. F., le Conseil d'administration du T.C.P. décide de conserver l'indépendance absolue de l'Association et de considérer les pourparlers engagés pour son affiliation à l'U. V. F. comme nuls et non avenue.* »
(Midi-Sportif.)

Une Tentative de Chantage

On nous communique une décision du Bureau du Conseil d'une grande union de sociétés et par laquelle il est indiqué certains moyens de coercition, dont on menace un journal sportif de province, espérant le contraindre à cesser une campagne, entreprise dans l'intérêt général du sport sans doute (ses lecteurs sont ses seuls juges).

Mais une pareille intervention comminatoire et de tels procédés répugnent à tout écrivain libre. Aucun journal indépendant ne saurait tolérer une ingérence aussi déplacée, ni une contrainte de cette nature.

Tous nos confrères de province, dans un même esprit de solidarité, apprécieront sévèrement cette prétention de vouloir les bâillonner et mépriseront ces menaces.

Pour notre part, nous ne comprenons vraiment pas qu'on ait pu songer sérieusement à de pareils moyens, même dans le but d'étouffer la libre discussion d'intérêts opposés et obliger, sous peine d'une soi-disant répression, un journal à cesser ses attaques dirigées contre une fédération amie... et alliée...

« Messieurs... Vive... la Russie et l'Hôtel dit ! » C'est là sans doute le mot d'ordre pour ceux qui en reçoivent; mais nous craignons que, plus loin, la consigne se soit trompée d'adresse !

NOTE DE LA RÉDACTION.

Au dernier moment on nous apprend qu'un quotidien sportif parisien serait mis, à brève échéance, dans l'obligation de faire museler tous ses rédacteurs antirégionalistes et d'ouvrir, à deux battants, les portes de la direction où leur sera dictée une fort belle lettre d'excuse dernier modèle.

U. S. F. S. A.

COMITÉ DU SUD-EST

RÉUNION MENSUELLE (Séance du 6 janvier). — Présents: MM. Rivière, Alabrune (F. C. L.); Bur-nichon, François, Brochu (L. O.); Hinglais, Gentil (A. S. E. L.); Massimi, Mandier, Claretton (A. S. L.); Tharin (C. S. V.); Carron, Sarrazin (S. R.); Perrin (R. C. S.); J. Vuillemeret (U. S. L. A.); Mazard (lycée Roanne); Deck (lycée Saint-Etienne); G. Vuillemeret (lycée Bourg); Giraud (lycée Tournon); Dor (lycée Mâcon); Charobert (F. C. V. S. C.); Fournier, Moissonnier (A. S. D.).

La séance est ouverte sous la présidence de M. Carron.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le comité procède à l'élection d'un président en remplacement de M. Place, démissionnaire.

Votants: 20, majorité absolue, 11.

1^{er} tour: G. Vuillemeret 10, Carron 9, Rivière 1.

2^e tour: G. Vuillemeret 11, Carron 9.

M. G. Vuillemeret, est donc élu président.

Il y a lieu de procéder à l'élection d'un vice-président pour remplacer M. G. Vuillemeret à ce poste.

1^{er} tour: Alabrune 9, Gentil 2, Sarazin 3, blancs 3, divers 4.

2^e tour: Alabrune 9 (élu), Gentil 2, Sarazin 2, blancs 7.

M. Briffaut, secrétaire-adjoint étant démissionnaire de ses fonctions, ne faisant plus partie de l'A. S. E. L. il est procédé à l'élection d'un secrétaire-adjoint.

M. Gentil, nommé, remercie le Comité, mais se refuse, ses occupations ne lui permettant pas d'accepter ce poste.

M. Massimi voulant bien accepter les fonctions de secrétaire-adjoint est élu à l'unanimité.

Correspondance. — Lettre du *Lyon Olympique* demandant au Comité de lui accorder un prix pour le cross-interclubs qu'il organise le 18 janvier. Une somme de dix francs est votée à l'unanimité.

A ce sujet le Comité rappelle aux Sociétés que toutes les demandes doivent être adressées aux commissions compétentes qui les transmettront au Comité, avec avis.

Lettre de M. Lemonnier remercie le Comité du S. E. de lui avoir confié sa représentation auprès du Conseil de l'Union et demandant des instructions pour la défense des intérêts du Comité au Conseil (le secrétaire écrit).

Lettre du *Sporting-Club de Lyon*, informant le Comité, de sa reconnaissance par l'Union, et demandant quelles sont les formalités à remplir pour faire partie du Comité (le secrétaire a répondu).

Lettre du *Stade Roannais* réclamant des prix. Le crédit nécessaire est voté et les fonds remis à M. Carron qui les achètera et les fera parvenir de suite aux intéressés.

Le président du Comité est chargé d'écrire à l'Union pour demander une réponse à certaines questions en suspens. De plus, des instructions seront données aux représentants du Comité près l'Union (M. Bayle et J. Lemonnier) pour qu'ils fassent hâter les décisions du conseil relativement aux dites questions.

Le secrétaire écrira à l'Union pour lui demander si plusieurs Sociétés affiliées et rattachées à la région du Sud-Est ne sont pas dans l'obligation de faire partie du Comité régional.

M. Bayle ayant adressé un projet des nouveaux règlements de football, ledit projet est transmis à la Commission de football avec tous pouvoirs pour transmettre ses observations à l'Union.

M. Servoz, convoqué pour être entendu par le Comité, s'excuse de ne pouvoir se présenter étant retenu; il sera convoqué pour la prochaine séance. Même décision est prise pour M. Hinglais.

MM. Béraud et Seux n'ayant pas répondu à la convocation qui leur était adressée, le Comité prononce leur radiation avec demande d'extension à l'U. S. F. S. A. et fédérations ayant un traité d'entente avec l'Union.

Cartes de délégués. — Ces cartes pourront être retirées au *Lyon-Sport* par leurs titulaires jusqu'à samedi soir et dimanche sur le terrain du Football-Club de Lyon.

Exceptionnellement, ces cartes seront valables pour le dimanche, 11 courant, sans être munies de photographie.

Rapport de la Commission de courses à pied. — Lecture est donnée de ce rapport. Le Comité, par 10 voix contre 9, refuse à la Commission de lui laisser organiser, le 1^{er} février, un cross interclubs handicap. Le reste du rapport est adopté.

M. Deck adresse au Comité sa démission de président de la Commission de courses à pied en suite du vote supprimant le cross handicap.

M. Vuillemeret, président du Comité, essaie de faire revenir M. Deck sur sa détermination et, devant le refus de celui-ci de retirer sa démission, le Comité procède à l'élection d'un nouveau président pour la Commission de courses à pied.

M. Moissonnier est élu. Il fournira, à la prochaine réunion du bureau, la liste des membres composant la commission.

Trésorerie. — Le trésorier fournira à chaque réunion l'état de la caisse.

Rapport de la Commission de football. — Ce rapport est adopté.

Commission des sports divers. — M. Gentil est élu président de cette commission dont il fournira la composition au Comité.

Le secrétaire est chargé d'écrire à l'Union pour savoir si le traité d'entente signé entre l'U. S. F. S. A. et l'U. V. F. n'interdit pas à cette dernière d'organiser des épreuves athlétiques.

Le secrétaire écrira de nouveau à l'Union pour lui demander un challenge destiné à doter les championnats interscolaires du Sud-Est.

Le bureau du Comité se réunira mardi, 13 courant, à 9 heures, au siège social, café Gaidon.

Le Secrétaire général: J. VUILLEMERET.

Sporting-Club de Lyon

Le Comité du Sud-Est va compter prochainement une Société de plus à son actif: le *Sporting-Club de Lyon*.

Ajoutons que, contrairement à ce que certains prétendaient tout d'abord, ce ne sera pas une Société fantôme.

Les 25 membres fondateurs sont tous des membres démissionnaires du Football-Club de Lyon, ce qui n'est pas le cas pour le *Viaduc de Saint-Clair* et l'*Union Sportive de la Digue*. Voici la composition du bureau du *Sporting-Club de Lyon*:

Président: M. Binding; vice-président: M. R. Bellon; secrétaire: M. A. Stockhammer, 93, avenue de Saxe; trésorier: M. A. Knœri de Fernex, 89, avenue de Saxe; trésorier-adjoint: M. R. Aubert; membres: MM. R. Bely, H. Roman.

Ajoutons que cette Société pratiquera surtout le tennis et le patinage.

Amicale Sportive de Lyon

Demain dimanche, à 3 heures, l'équipe première jouera une partie d'entraînement, avec le F.C.L. (3) sur le terrain du Grand-Camp sont convoqués: MM. Bergiatino, L. Mandier, Lévêque, Cuzin, Mignot, Giraud, Robert, Fiol, Clapot, R. Mandier, Favre, Gabayet (cap.), Claretton, Frémion-Guillermet, Nique.

Les équi-piers seconds et troisièmes sont priés d'être à 2 heures, chemin des Cures, au vestiaire, café Fleux.

Le soir à 6 heures, réunion générale, au siège, café Viniviolet, avenue de Saxe, 217.

Présence urgente; l'amende sera appliquée.

Dimanche, devant 6,000 spectateurs, s'est disputé, au Parc des Princes, le match comptant pour la finale de la coupe de l'Olympique, entre les deux grands clubs rivaux: le *Stade Français* et le *Racing-Club de France*. Comme on le

prévoyait, le Stade fut vainqueur par 2 essais (Galichon) à rien au Racing.

En équipe seconde, le *Stade Français* bat également le *Racing*, par 6 à 0.

À Bordeaux, le *Stade Bordelais* triompha du S. A. B., dans la finale du championnat du Sud-Ouest, par 28 points à 3.

Le S. B. est également vainqueur du S. A. B., en équipe seconde et troisième.

Le *Football-Club de Lyon* se rendra, le 18 janvier prochain, à Paris, pour jouer à Bécon-les-Bruyères, un match de rugby contre le *Stade Français*.

La *Société Athlétique de Montrouge* a fait disputer, dimanche, son cross-interclubs qui avait groupé 104 coureurs au départ. Contrairement à la plupart des sociétés parisiennes, la S. A. M. avait tracé un véritable cross, semé d'obstacles les plus divers et de terrains variés.

Ballons de Rugby. — La *Belle Jardinière* tient un choix de ballons de football à livrer de suite, afin de contenter sa clientèle. Accessoires de football (maillots, culottes, souliers, etc...)

Lyon Olympique à Genève

Dimanche dernier, l'équipe première du *Lyon Olympique* s'est rendue à Genève, pour jouer un match de Rugby contre l'excellente équipe du *Servette Football-Club*.

Dès le commencement de la partie, l'action se porte dans les 22 mètres de Lyon, et Genève essaie d'ouvrir le jeu, mais les passes de ses trois-quarts sont ou manquées ou interceptées. Peu à peu, Lyon revient et porte dans le camp genevois; puis, à son tour, ouvre le jeu et c'est miracle que rien ne soit marqué. A un moment, Denat déplace le jeu à gauche, Vagnard a le champ libre devant lui et l'on croit à l'essai, quand un coup de pied malheureux, envoie le ballon dans les jambes d'un Genevois.

A la mi-temps, Lyon est pronostiqué vainqueur, car ses lignes arrières ont paru bien supérieures à celles des Suisses.

Le commencement de la deuxième mi-temps se passe encore dans le camp Lyonnais. Quelques équi-piers genevois dribblent et l'un d'eux, relevant le ballon avec le pied, réussit le but, soit 4 points (cela sert quelquefois de pratiquer l'association). Peu à peu, sur un coup de pied du Servette, l'arrière Lyonnais croit le ballon entré en touche, les Suisses s'en emparent et marquent l'essai.

Le *Lyon Olympique* se ressaisit, s'es avants dribblent et, peu à peu, regagnent le terrain perdu; ils ne sont arrêtés que par l'arrière adverse qui a sauvé plusieurs essais. Un seul est marqué par Vagnard. Puis Lyon ouvre mieux encore son jeu et, à la suite d'une mêlée, le ballon passe par les mains de tous les trois-quarts, échoue à Settler qui marque l'essai; le but, quoiqu'en borne position, est manqué. M. F. Clerc donne la victoire à Genève par 7 p. (1 essai, 1 drop goal), à 6 (2 essais).

L'équipe lyonnaise n'était partie qu'avec 13 joueurs, il manquait, en outre, Vincent, Berthollet, Phallanchet, Brissaut et, grâce à l'obligation d'un membre du Racing-Club de Genève, elle a pu opposer 14 hommes au 15 du Servette.

SAINT-ETIENNE. — L'*Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne* demande des matches pour son équipe première, avec les équipes premières d'autres Lycées.

Pour les conditions d'entente, s'adresser à M. Meygret, secrétaire de l'U. S. L. S. E.

CHAMPIONNAT DU SUD-EST

ÉQUIPES PREMIÈRES

Demain, sur le terrain du F.C.L. au Grand-Camp, aura lieu la rencontre tant attendue du *Football-Club de Lyon* et du *Lyon Olympique*. Ce match décisif pour le championnat d'équipes premières du S. E., qualifiera le vainqueur qui devra représenter notre région dans les rencontres interrégionales. On a tant dit sur la force et les chances des deux équipes qui sont actuellement, cela est indéniable, bien près l'une de l'autre, que nous nous abstenons de toutes prévisions. En effet, ce match défraye depuis huit jours toutes les conversations de ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent au Rugby. Aussi, ils seront nombreux ceux qui, à ma connaissance, membres de sociétés nautiques, cyclistes, automobilistes et même hippiques, se rendront demain, au Grand-Camp, pour assister à cette rencontre sensationnelle.

Ajoutons que, selon toute probabilité, M. Dedet du *Stade Français*, viendra tout spécialement pour remplir les fonctions d'arbitre. Le coup d'envoi sera donné à 2 h. 1/2 précises.

Prix d'entrée 1 fr. Auront seuls droit d'entrée gratuite les membres du F.C.L. porteurs de leur carte, ainsi que les membres du comité du Sud-Est et de la commission compétente. Il nous suffit donc de publier la composition des équipes.

F. C. L. — *Arrière*: Mattan; *trois-quarts*: Peillon, Ebel, Bavozet, Deltieux; *demis*: Varvier, Lambeking; *avants*: Mantrand, Lannes, Laforest, Gentil, G. Vuillemeret (cap.), Bonhomme, K. Guillot, Cessieux.

Remplaçant: Jannerot.

L. O. — *Arrière*: Bourdin; *trois-quarts*: Denat, Caron, Delaville (cap.), Seitier; *demis*: Chanas, Vincent; *avants*: Berthollet, Bellorgey, Perraton, Phalanchet, Fèchet, Molte, Drouhin, Fréger.

Remplaçant: Brissaud.

ÉQUIPES SECONDES

Il y aura également match de championnat entre les équipes secondes des deux mêmes clubs. Cette rencontre, quoique très intéressante, sera malheureusement moins suivie des amateurs, par suite du match d'équipes premières, mais le résultat du match n'en est pas moins aussi incertain. Voici également la composition des deux équipes.

F. C. L. — *Arrière*: Fontanel; *trois-quarts*: Bouleille, Macdougall, J. Vuillemeret, Cassas; *demis*: Bloin, Charvet; *avants*: Caton, Chiper, Tharin, de Thalency, Range (cap.), Charnard, Charobert, Boisson.

L. O. — *Arrière*: Bonnamy; *trois-quarts*: Colette, Vagnard, Gauché, Rayet aîné; *demis*: Perrod, Piéry (cap.); *avants*: Leclercq, Charavet, Barbie, Delorme, J. Guillot, Drevet, Berthout, Jacoby.

Remplaçants: Cottarel, Bergeot. Le match aura lieu à 2 h. 1/2, sur le terrain du *Lyon Olympique*, 210, route d'Heyrieu. M. Coissard a été désigné pour arbitrer. Un droit

d'un franc sera perçu à l'entrée du terrain. Auront entrée gratuite: les membres du *Lyon Olympique*, du comité du Sud-Est et de la commission compétente, sur présentation de leur carte.

CHALON-SUR-SAÛNE. — Dimanche dernier, la jeune société l'*Union Sportive Chalonnaise* a disputé son premier match contre l'équipe deuxième du R. C. C.

Pour son début, l'U. S. C. a joué très courageusement, se défendant de son mieux, jusqu'à la fin de la partie. Le R. C. C. (2) a été déclaré vainqueur par 39 points à zéro.

Chalon-sur-Saône. — Demain, le R. C. B. enverra une équipe mixte à Chalon pour jouer un match contre l'équipe première de l'*Union Sportive Chalonnaise* sur le terrain de l'U. S. C., à Sainte-Marie.

GRENOBLE. — Dimanche, l'équipe seconde de *Lyon Olympique* se rendait à Grenoble, où elle devait disputer contre celle du *Stade Grenoblois*, la revanche du match joué le 7 décembre. Les Grenoblois battus à Lyon par neuf points à zéro, ont triomphé dimanche des Lyonnais, par huit points à rien.

La partie fut très courtoise, malgré les excitations de la galerie. Au coup d'envoi donné par Lyon, Grenoble répond en touche et après dix minutes de jeu, Terrier, du Stade, dribble et marque l'essai en bonne position; le but est réussi; les Lyonnais ferment le jeu et la mi-temps est sifflée après quantité de mêlées et de touches, sans qu'il ne soit plus rien marqué. A la reprise *Lyon Olympique* qui est d'une infériorité notoire, en lignes d'arrière, s'efforce d'éviter la pile en fermant le jeu de plus en plus. Cependant, après une touche, Perrod passe le ballon à Guillot qui, au moment d'être plaqué par l'arrière, passe à Drevet, mais l'essai n'est pas accordé, la touche n'ayant pas été fait régulièrement... Dix minutes avant la fin, après une belle série de passes entre les 3/4 grenoblois, Jourdan marque un nouvel essai pour Grenoble; le but, très difficile, est manqué. La fin est sifflée peu après, sans que les Lyonnais aient pu menacer sérieusement les buts du Stade.

M. Ciambelotti du *Cercle Sportif Grenoblois* s'est montré très impartial et a tenu le sifflet à la satisfaction générale.

L'équipe grenobloise possède une bonne ligne de trois quarts et un arrière excellent; les avants suivent bien mais, à mon avis, ils crient trop et ignorent que, dans un tenu, le ballon doit être mis à terre immédiatement et qu'il doit, de toute façon, sortir de la mêlée. Quant à l'équipe mixte lyonnaise, je crois préférable de ne pas en parler.

Cross interclubs de Dijon

La première rencontre interrégionale de nos crossmen de l'Est et du Sud-Est a eu lieu, dimanche, à Dijon, à l'occasion de l'épreuve de l'*Union Sportive Dijonnaise*. Disputée pour la cinquième fois, elle a obtenu cette année, un magnifique succès par suite de la présence d'un grand nombre de coureurs lyonnais. En tout, 39 coureurs, au départ, représentant 7 sociétés.

La victoire, on le sait, est revenue à Gauthier, l'excellent coureur du F. C. L., qui a accompli une performance magnifique, car le parcours du cross était excessivement dur, et seuls les coureurs dijonnais étaient sérieusement entraînés sur la distance et surtout sur le parcours.

Le classement par 6 coureurs donne, par quel ques points, la victoire à l'U. S. D. devant le F. C. L., mais les deux équipes étaient incomplètes: Bourreau manquait à l'U. S. D. et Pichat et Roy au F. C. L.

C'est certainement ces deux clubs qui se disputent la suprématie, cette saison, dans le Sud-Est.

A signaler l'excellente performance du second, Petit, de l'*Union Athlétique Clodoaldienne de Paris*, qui s'est classé à quelques mètres du premier. Ce quasi inconnu d'hier promet, à notre avis, plus d'une surprise à Paris.

Le parcours, comme tous les cross de l'U. S. D., était terriblement dur et je me demande à quoi peut bien tendre le Comité de l'U. S. D. à suivre un tracé qui ne se représentera jamais, soit à Paris, au Cross national, soit dans la région, au Challenge Aycaguier, à Lyon, et aux championnats.

De plus, la pluie de la veille et de la matinée de dimanche avait considérablement alourdi le terrain, ce qui rendait le parcours des plus difficiles.

Voici le classement détaillé:

GRAND BAZAR de LYON
31, Rue de la République, 31
LYON

SELLERIE

Voir la splendide installation du Comptoir de Sellerie et Fournitures d'Ecurie dans les nouveaux Sous-Sols.

Tous nos articles: Harnais, Selles, Brides, etc., sont en cuir de 1^{er} choix et d'une confection irréprochable; ils offrent la plus grande sécurité et nous les garantissons absolument à l'usage.

Envoi franco du CATALOGUE sur demande

PIANOS
9, Place Jacobins, 9
LYON

Ch. Moretton & Co
Nouvel France Catalogue Illustré
HARPE CHROMATIQUE
SANS PÉDALES
Leçons, Vente et Location

ÉTRENNES UTILES
A la Maison DOUÉ, 7, Place de la Charité, LYON.

ON TROUVE A DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX

des Exercices accés, inusables, santé, gymnastique, depuis..... 4.50 à 25 fr.
des Poêles à pétrole l'Équator, seul pratique, depuis..... 22 »
des Machines à coudre si réputés New-Orléans, etc., depuis..... 25 »
des Cycles 1^{re} marque française et américaine, neufs et occasions, depuis..... 100 »
des Automobiles neuves et occasions, 6, 8 et 10 chevaux, moteur Dion, extra, depuis..... 2.000 »
Des Patins de luxe à des prix extraordinaires de bon marché

MAISON DE CONFIANCE, ÉCHANGES — RÉPARATIONS

Spectacles et Concerts

GRAND-THEATRE
Ce soir, *Sigurd*.
THEATRE DES CELESTINS
A 8 h. 1/2, *Jean-Marie, La Boute*.
NOUVEAU-THEATRE
Tous les soirs à 8 h. 1/4, *La Fille de Madame Angot*, avec le concours de Mlle Lambrecht du vaudeville.
CASINO-KURSAAL
Tous les soirs *Messalinelle*, pièce à grand spectacle de P. L. Fiers. 150 costumes neufs.
CONCERT DE L'HORLOGE
Où allons-nous ? — A l'Horloge. Tel est le court dialogue qui s'échange continuellement, et avec raison, entre gens qui aiment à passer une soirée agréable et c'est ainsi que *l'Horloge* 25-63, la très spirituelle et luxueuse revue de A. Gouinot fait salle comble tous les soirs. Dans les nouvelles scènes intercalées, Grinda, le joyeux comique, avec sa grosse bonhomie y est d'une gaieté irrésistible; les nouveaux costumes sont merveilleux.
CIRQUE RANCY
Tous les soirs à 8 h. 1/2, représentation variée; les jeudis, dimanche et fêtes, matinée à 2 heures.
CIRQUE BUREAU FRÈRES
(Cours du Midi (côté Rhône))
Tous les soirs à 8 h. 1/2, brillante représentation avec matinée à 3 heures les jeudis et dimanches de chaque semaine.

COMMERCE de CHEVAUX
Pension de Chevaux à 70 et 90 francs
Prix réduits pour la dételée, à la journée et demi-journée

MAISON LAURENT
16, rue de Vendôme, Lyon (près l'entrée du Parc)

Prix Modérés



Maison de Confiance

Pension, Dressage, Vente, Achat à la Commission, Écuries Remises, Boxes Confortables

LEAU SOUVERAINE
du Docteur BARRIER Faculté de Paris
Spécialiste des maladies de la peau
Prix: FR. 3.50

GUÉRIT
rapidement
les
PLAIES

MAUX DE JAMBES
VARICES
ULCÈRES
VARIQUEUX
DARTRES ECZÉMAS

Concessions gratuites du Dr BARRIER
11, rue de l'Hôtel, 4, rue Saint-Ginac, Lyon

CHEVAUX.
Le meilleur des préservatifs de pied.
ADOPTEZ
les
Épaves vétérinaires
de ALBERT, à LYON, de
Toulon, de Nîmes, de
de de Nîmes, de
de de Nîmes, de
de de Nîmes, de

ONCIENT
HÉVID

Prix de la boîte: 2 francs
Dépôt général:
J.-C. BONNET, à S.-Savinien (Charente-Inf.)

L'ONCIENT de HÉVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.
En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Marchands fer.

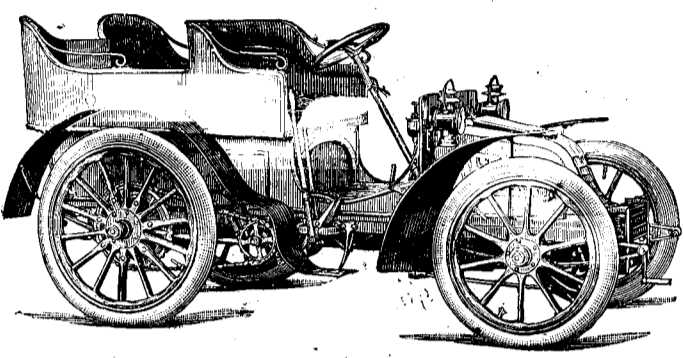
Suppression des Pompes et des Puits ouverts

Les docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'EAU SAINE, de les remplacer par le **DESSUS DE PUIXS DE SÉCURITÉ** qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix: 150 francs, payable après satisfaction
Envoi franco du catalogue

S'adresser à **MM. L. JONNET & Co**
à RISMES (Nord)

Fournisseurs des Compagnies des chemins de fer du Nord, de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes.

La Société anonyme des
AUTOMOBILES PEUGEOT
a installé un Dépôt
Avenue de Saxe, 256
LYON



Massage Médical
POUR TOUTES MALADIES
Traitement par l'Electricité
M^{re} Stenelin
14, Rue Molière
près la place Morand

"LE SPORT"

Pince-nez glace, sans monture
Ressort liège très doux, allant sur tous les nez
2 FRANCS PARTOUT
SE TROUVE CHEZ

Chaminade, Opticien
24, rue Centrale, à l'entresol, Lyon

LUNETTES POUR AUTOMOBILES

JUMELLES
(THÉATRE, CAMPAGNE, MARINE)

BAROMÈTRES, THERMOMÈTRES ET TOUT CE QUI CONCERNE L'OPTIQUE

GRANDS VINS FINS DE CHAMPAGNE
V^{re} BINET FILS & Co
Maison fondée en 1849 REIMS (Champagne) Maison fondée en 1849

VERZENAY — SILLERY — MÉDAILLON ROUGE — ÉLITE

Agence générale: 55, place de la République, LYON

MON CASARTELLI FERRARIO successeur
Quai de l'Hôpital, 31 — LYON

Grand choix de chiens
FOX-TERRIERS Bons
Ratiers

CHIENS de LUXE

EMPAILLAGE D'ANIMAUX TRÈS SOIGNÉ

Oiseaux exotiques, de pays,
Cages, Volières, Furets, Pigeons, Volailles, Singes

PHARMACIE DU SERPENT
32, rue Lanterne, LYON

NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS
Le Grand Dèbit est une Garantie de la Bonne qualité

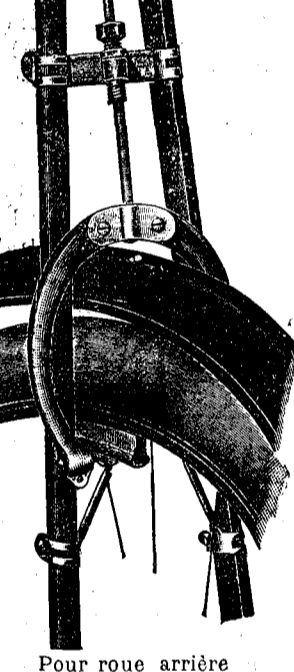
EXIGER LE VÉRITABLE
FREIN BOWDEN
agissant sur la Jante (breveté S. G. D. G.)

Vainqueur du Concours du T.C.F.
Pose instantanée sur toute Bicyclette

VENTE EN GROS A LYON:
30, quai de la Charité; 18, rue du Pla
et 80, rue de Vendôme

VENTE EN DÉTAIL: PARTOUT

Syndicat Français des Brevets E.-M. Bowden L^{td}
12, avenue de la Grande Armée, PARIS
Télégram mes: FREINBOWD, PAR



Pour roue arrière

Si vous voulez rire!
Achetez l'ALMANACH du
PETIT BABILLARD DE LYON
Illustré de très nombreuses gravures et contenant les foires de 22 départements.
Prix: 0.30; par la poste: 0.40

EN VENTE PARTOUT
Dépôt général chez L. MENAULT, à Lyon
7, rue des Quatre-Chapeaux

LES ANNONCES
sont reçues
au Bureau du Journal
15, place Bellecour, LYON

AVIS. LE TAILLEUR PAUVRE
A l'honneur d'informer ses nombreux clients que ses Assortiments en Draperies Hautes Nouveautés pour la nouvelle saison sont au grand complet et des plus variés.

Par sa puissante organisation, ses moyens de production rapide, une rigoureuse exactitude dans l'exécution des commandes, et enfin par la supériorité des tissus employés et une confection parfaite, a acquis en peu de temps une importance telle qu'il peut être classé comme

LE TAILLEUR PAUVRE la Maison locale la plus importante de Lyon. L'acheteur est assuré de trouver dans ses Magasins tous les éléments nécessaires à son choix et à des prix inconnus partout ailleurs.

QUELQUES SÉRIES RÉCLAME

PANTALONS tout faits, depuis.....	4.50	PARDESSUS croisés, écarlate noir, bien et marron, depuis.....	19.50	COMPLETS genre coupe et façon soignées, depuis.....	24.50
COMPLETS tout faits, série exceptionnelle en très beaux tissus, depuis.....	19.50	PANTALONS sur mesure, très belle draperie, genre exclusif au Tailleur Pauvre, depuis.....	8.75	PARDESSUS haute nouveauté sur mesure depuis.....	24.50


Demandez dans tous les Kiosques

LE
"LYON-SPORT"
Journal de tous les Sports

MÉDAILLES, PLAQUETTES
Insignes Artistiques
IMPORTANT FABRICATION

Robert ENAULT
41, rue Turbigo. — PARIS, III^e

Modèles riches entièrement nouveaux
POUR TOUS SPORTS



BARNUM
Grand Apéritif de Marque

LYON-SPORT

Seul Organe de tous LES SPORTS dans la Région Lyonnaise, les Alpes et le Sud-Est
Est en Vente, à LYON, dans tous les Kiosques, le Samedi matin à la première heure

LYON-SPORT donne chaque Semaine, les Comptes-Rendus et les Programmes de routes les Réunions Sportives de la Région

LYON-SPORT se trouve chez les Libraires et Marchands de Journaux ci-après :

MM.	MM.	MM.	MM.
Aix-les-Bains..... MABBOUX	Châtillon-s-Chalaronne..... PELLETIER	Givors..... PRUD'HOMME	Romans..... BRET
Alleverd..... MEUNIER	Cluny..... TRUCHOT	Izeron..... BOUTEILLE	St-Etienne..... FRANKINET
Anney..... FOLLIER	—..... BLANCHIN	Mâcon..... BRUN	St-Marcelin..... SATIN
Avignon..... CLAVEL	Demi-Lune (la)..... GUENON	Montélimar..... BOURNAS	Tain..... GAY
Beaune..... PIOT	Dijon..... DAMIDOT	Neuville-s-Saône..... KARRER	Tarare..... REYNARD
Belleville-s.-Saône..... SARGET	Dôle..... KARRER	Paray-le-Monial..... PROST	Thizy..... MOTTET
Bourg..... POUCHÉUX	Feurs..... JUNIEUX	Pont-de-Chéruy..... DUPRAZ	Thoissey..... ROLLAND
Bourgoin..... BRUN-BUISSON	Gap..... LAFONT	Rives..... CHABERT	Tour-du-Pin (la)..... BROCHIER
Châlon-s-Saône..... JAMES	Genève..... Kiosques HUGI	Roanne..... HENRY	Tournon..... JOURDAN
Chambéry..... OLLIERE	Grenoble..... GENOUX	—..... BAPTISTE	Trévoux..... PAUTASSO
Charpennes (les)..... BALLET	—..... CORSEIN		

Ainsi que dans toutes les Bibliothèques des Gares de la Compagnie P.-L.-M.